Tableau de bord :
Un outil d'observation à l'infra communal
[Version courte]

14 indicateurs pertinents pour observer les quartiers de la Politique de la ville

IREV
NORD-PAS DE CALAIS
La ville autrement...

Tableau de bord : un outil d'observation des territoires à l'infra-communal.

La co-construction de ce tableau de bord émane d'un groupe de travail piloté par l'IREV, centre de ressources Politique de la ville en Nord – Pas-de-Calais. Ont participé aux travaux les institutions (Etat, Conseil Régional, Conseils Généraux), les partenaires experts de l'observation locale (INSEE, agence d'urbanisme, bureau de l'observation des territoires de la politique de la ville) ainsi que des collectivités locales. Nous remercions l'ensemble des participants du groupe de travail pour leurs contributions.

A l'heure d'une Politique de la ville réformée et de l'élaboration de projets de territoire et de contrats de ville uniques, cet outil est une sélection d'une quinzaine d'indicateurs pertinents pour observer le territoire à un échelon infra-communal, sur le champ de la Politique de la ville. Au-delà de la sélection, **chaque indicateur identifié fait l'objet d'une fiche** aidant à sa mobilisation, sa compréhension, son interprétation et son utilisation **(mode d'emploi)**. Nous invitons vivement les territoires concernés par la Politique de la ville à se saisir de ce « tableau de bord » dans la phase d'élaboration de leur projet / contrat de ville, mais aussi à le compléter et à l'actualiser afin d'assurer le suivi du territoire au fil du temps.

Cet outil est mis à disposition à titre de « socle de base » d'observation des quartiers, chaque territoire étant libre de s'en saisir ou non et de compléter son observation par les indicateurs supplémentaires qu'il jugera complémentaires et adaptés à la situation locale. Une version « large » de ce tableau de bord existe également, comportant jusqu'à une quarantaine d'indicateurs.

L'outil peut être **mis en annexe du contrat de ville** en tant qu'outil d'observation et de suivi du territoire.

Une partie de ces indicateurs est à l'échelle de l'IRIS (Îlots Regroupés pour l'Information Statistique) qui est un zonage composé d'à peu près 2000 habitants. Etant l'échelon de base en statistiques infra communales, il a l'avantage d'être facile d'accès et facile d'interprétation. De plus, de nombreux indicateurs sont disponibles à l'IRIS. En revanche, les indicateurs à l'IRIS ne sont disponibles que pour les communes de plus de 5000 habitants et leur découpage ne correspond pas toujours au quartier règlementaire (prioritaire) ni au quartier « vécu » par les habitants.

Les indicateurs peuvent pour la plupart être récupérés sur deux sites que nous évoquons dans cet outil :

- http://sig.ville.gouv.fr est plus facile d'accès et nécessite moins de travail (les calculs sont déjà faits)
- www.insee.fr permet d'obtenir les données brutes mais le travail de calcul doit encore être fait, nous expliquons comment dans cet outil. Ses mises à jour sont plus régulières.

Table des matières

L'âge de la population par tranches fines 4

Part des familles monoparentales (indicateur lié à une problématique genrée) 5

Taux d'emploi par tranche d'âge (♂♀) 6

Nombre d'entreprises et taille de l'entreprise (sans salariés, avec salariés et avec 50 salariés ou plus) 8

La médiane du revenu fiscal mensuel par Unité de Consommation 9

Le taux de dépendance à 50% et à 100% aux prestations sociales 11

La part des actifs occupés ouvriers ou employés 12

La part des 15-17 ans non scolarisés 13

La part des 15 ans et plus non diplômés (♂♀) 14

Le statut d'occupation des logements 15

Le nombre de médecins généralistes pour 1000 habitants 16

Flux mobilité domicile travail (recensement – INSEE) : échelle commune 18

Mobilité résidentielle 19

Un indicateur Composite 20

Observation des territoires de la Politique de la ville : quels autres outils pour aller plus loin ? 21

L'âge de la population par tranches fines

Trouver l'indicateur sur http://sig.ville.gouv.fr	**Trouver l'indicateur sur www.insee.fr**
(1) Taper le nom de la commune qui vous intéresse dans la barre de recherche « Par navigation » (2) Cliquez sur le nom de la commune dans les résultats (3) Cliquez sur l'onglet à droite « Données locales IRIS » (4) Dans la colonne « Tableaux disponibles » à gauche, cliquez sur « Population » (5) Toujours dans cette colonne, cliquez sur « Population par tranche d'âge fine » (6) Le tableau des données par nom d'IRIS apparaît, et vous avez le choix entre données brutes ou pourcentages (boutons grisés en haut à droite) (7) Vous pouvez « Télécharger les données du tableau » grâce au lien qui s'affiche sous le tableau.	(1) Cliquez sur « bases de données » puis sur « données locales » (2) Descendez et cliquez sur « Accéder aux données infra communales » (3) Dans la section « Données à l'IRIS », cliquez sur « Bases de données et fichiers détail du recensement de la population 2010 » (4) Un tableau apparaît, cliquez dans la colonne « base de données infra communales » sur « Population » (5) Vous pouvez télécharger les données brutes « Téléchargez la base » (6) Une fois dans la base, filtrez pour ne garder que les communes qui vous intéressent

Coût de la donnée : les données sont téléchargeables gratuitement.

Coût d'usage : les données chiffrées sont appréhendables immédiatement pour interprétation. En revanche un Système d'Information Géographique est nécessaire pour les cartographier.

Echelles de disponibilité

Carreau	IRIS	Commune	EPCI	Unité Urbaine	Département	Région	France métropolitaine
	✓	✓	Téléchargeable sur www.observationsociale5962.org	✓			

Fréquence d'actualisation : recensement de la population.

Date de la dernière actualisation : 2010.

Signification de l'indicateur : cet indicateur permet de connaître les tranches d'âge les plus représentées sur un territoire donné, et d'agir en conséquence. L'interprétation des chiffres peut être accompagnée d'une pyramide des âges ou de graphiques secteurs (dits « camemberts ») pour une illustration parlante.

Interprétation (phrase-type) :
- En 2010, 11,5% % de la population de l'IRIS « Chasse royale » est âgée de 18 à 24 ans.
- En 2010, l'IRIS « Chasse royale » comportait 319 individus âgés de 18 à 24 ans pour une population totale de 2778 individus.

Précautions de lecture :
- Les tranches d'âge sont ici très fines, il est possible de faire l'addition pour regrouper les 0-2 ans, 3-5 ans et 6-10 ans en une catégorie « 10 ans et moins » par exemple.

Pour appréhender un phénomène dans son ensemble, il est intéressant de croiser cet indicateur avec :
- La population totale du quartier (sans distinction d'âge)
- Le taux d'emploi par tranche d'âge
- La part des 15-17 ans non-scolarisés
- La part des 15 ans et plus non diplômés

Part des familles monoparentales (indicateur lié à une problématique genrée)

Trouver l'indicateur sur http://sig.ville.gouv.fr	**Trouver l'indicateur sur www.insee.fr**
(1) Taper le nom de la commune qui vous intéresse dans la barre de recherche « Par navigation » (2) Cliquez sur le nom de la commune dans les résultats (3) Cliquez sur l'onglet à droite « Données locales IRIS » (4) Dans la colonne de gauche, cliquez sur « Part des familles monoparentales » dans la section « Population ». (5) Le tableau apparaît alors et vous avez le choix entre les données brutes ou les pourcentages.	(1) Cliquez sur l'onglet « Base de données » puis sur « Les résultats des recensements de la population ». (2) Cliquez sur « Résultats statistiques du recensement » de l'année disponible puis sur « Accéder au bases de données et fichiers détail » (3) Dans le tableau, cliquez sur « Couple familles ménages » dans la colonne « Base de données infra communales ». (4) Télécharger la base. Dans le tableur, filtrez pour n'obtenir que les données de la ville concernée. (5) Pour calculer la part des familles monoparentales, faites le calcul suivant : colonne U / (colonne M/100). Ou alors le calcul suivant : (colonne U/colonne M) x 100.

Coût de la donnée : données téléchargeables gratuitement.

Coût d'usage : les données sont appréhendables immédiatement via http://sig.ville.gouv.fr et demande un calcul facile via www.insee.fr. Les données d'insee.fr sont mis à jour plus régulièrement.

Echelles de disponibilité

Carreau	IRIS	Commune	EPCI	Unité Urbaine	Département	Région	France métropolitaine
	✓	✓	Additionner les données brutes des communes	✓			

Fréquence d'actualisation : selon le recensement de la population.

Date de la dernière actualisation : 2011

Signification de l'indicateur : cet indicateur permet de savoir parmi l'ensemble des ménages d'un quartier, combien sont des familles monoparentales. Une grande part des familles monoparentales ayant une chef de famille femme, une forte part de familles monoparentales signifie également une forte part de femmes seules avec enfant(s). Cela permet d'ajuster les politiques publiques en fonction de cette situation.

Interprétation :
En 2011, à Aire-sur-la-Lys, le quartier iris « Nord – ouest » avait une part de familles monoparentales de 10,6%.

Précautions de lecture :

Indicateur à croiser avec :
- Indicateurs démographiques
- Indicateurs de tranches d'âge (enfants en bas âge…)
- Indicateurs liés au marché de l'emploi (taux d'activité des femmes et des hommes par ex)

Taux d'emploi par tranche d'âge (♂♀)

Trouver l'indicateur sur http://sig.ville.gouv.fr	**Trouver l'indicateur sur www.insee.fr**
(6) Taper le nom de la commune qui vous intéresse dans la barre de recherche « Par navigation » (7) Cliquez sur le nom de la commune dans les résultats (8) Cliquez sur l'onglet à droite « Données locales IRIS » (9) Dans la colonne de gauche, cliquez sur « Taux d'emploi des 15-64 ans », « Taux d'emploi des 15-24 ans », « Taux d'emploi des 25-54 ans » ou « Taux d'emploi des 55-64 ans » selon la tranche d'âge qui vous intéresse. (10) Le tableau apparaît alors et vous avez le choix entre les données brutes ou les pourcentages.	(1) Cliquez sur « bases de données » puis sur « données locales » (2) Descendez et cliquez sur « Accéder aux données infra communales » (3) Dans la section « Données à l'IRIS », cliquez sur « Bases de données et fichiers détail du recensement de la population 2010 » (4) Dans la colonne base de données infra communales, cliquez sur « Activité des résidents » (5) Téléchargez la base (6) Pour calculer le taux d'emploi : nombre de personnes en emploi (actifs occupés) / ensemble des personnes x 100. Ex : pour calculer le taux d'emploi des femmes de 15-24 ans : Nombre de femmes de 15 à 24 ans actives occupées / nombre de femmes de 15 à 24 ans total x 100.

Coût de la donnée : données téléchargeables gratuitement.

Coût d'usage : les données sont appréhendables immédiatement via http://sig.ville.gouv.fr mais demande des manipulations via www.insee.fr puisqu'il faut faire le calcul de l'indicateur soi-même à partir de données brutes.

Echelles de disponibilité

Carreau	IRIS	Commune	EPCI	Unité Urbaine	Département	Région	France métropolitaine
	✓	✓		✓			

Fréquence d'actualisation : selon le recensement de la population.

Date de la dernière actualisation : 2010

Signification de l'indicateur :
Le taux d'emploi par sexe des 15-64 ans rapporte la population féminine (ou masculine) active âgée de 15 à 64 ans qui occupe un emploi à l'ensemble de la population féminine (ou masculine) de 15-64 ans. Cet indicateur permet de connaître le pourcentage de personnes en emploi, alors que le taux d'activité comprend lui les personnes en emploi + les chômeurs (voir pages précédentes).

Interprétation :
En 2010, 25,8% des 15-24 ans du quartier IRIS « Fraternité » étaient en emploi. Ce taux s'élève à 29,2% chez les hommes et à 22,8% chez les femmes.
Le taux d'emploi de la commune était lui de 28,1%, 31,2% pour les hommes et 25,1% pour les femmes.

Précautions de lecture
- Cet indicateur est intéressant de par sa distinction en 3 tranches d'âge (15-24, 25-54 et 55-64), cela permet notamment de connaître le taux d'emploi des jeunes et des seniors qui ont des problématiques particulières. La distinction femmes – hommes est également un atout de cet indicateur.
- A ne pas confondre avec taux d'activité et taux de chômage.
- Attention, le taux d'emploi comprend les personnes en emploi à temps plein mais également à temps partiel, les apprentis et stagiaires rémunérés, les étudiants qui occupent un emploi, les chômeurs qui n'ont qu'une activité réduite.

Indicateur à croiser avec :
- Les autres indicateurs liés au marché de l'emploi (taux de chômage, taux d'activité)
- Les indicateurs de revenu et de prestations sociales
- Les indicateurs liés aux entreprises du territoire

- Les indicateurs liés à la scolarité et à la formation

Nombre d'entreprises et taille de l'entreprise (sans salariés, avec salariés et avec 50 salariés ou plus)

Trouver l'indicateur sur www.insee.fr
(1) Cliquez sur « bases de données » puis sur « données locales » (2) Descendez et cliquez sur « Accéder aux données infra communales » (3) Cliquez sur « Données urbaines infra-communales par quartier » (4) Choisissez sur la carte la région puis l'EPCI qui vous intéresse (5) Descendez sur le tableau en bas-de-page (6) Téléchargez le fichier Excel « Entreprises et établissements » dans la colonne « IRIS » (7) Une fois dans le tableau Excel, vous pouvez distinguer pour chaque IRIS le nombre d'établissements total (colonne H), parmi lesquels le nombre d'établissements avec salariés (colonne K) et le nombre d'établissements ayant 50 salariés ou plus (colonne L).

Coût de la donnée : les données brutes sont téléchargeables gratuitement.

Coût d'usage : les données sont exploitables immédiatement.

Echelles de disponibilité

Carreau	IRIS	Commune	EPCI	Unité Urbaine	Département	Région	France métropolitaine
	✓	✓	Faire l'addition des communes				

Fréquence d'actualisation : Les données sont actualisées avec le Système Informatisé du Répertoire National des Entreprises et des Etablissements (répertoire SIRENE), géré par l'INSEE.

Date de la dernière actualisation : 2012

Signification de l'indicateur : cet indicateur permet de connaître la démographie des établissements SIRENE sur le territoire, mais également de savoir si ces établissements sont sans salariés (type autoentrepreneurs…), avec salariés (emplois) ou avec plus de 50 salariés.

Interprétation :
En 2012, l'IRIS « Coron Vert » comportait 30 établissements SIRENE, dont 10 avec salariés, et zéro avec 50 salariés ou plus.

Précautions de lecture :
Cet indicateur permet de connaître les quartiers IRIS où il y a le plus d'entreprises et de salariés. Cependant il ne permet pas de dire si les salariés en question sont issus du quartier ou pas, ni si ce sont des salariés à plein temps, à temps partiel, en CDI ou autre type d'emploi.

L'indicateur est à croiser avec :
- Un autre indicateur présent dans le même tableau Excel : le type d'activité de l'entreprise.
- Les indicateurs liés au marché de l'emploi (taux de chômage…)

La médiane du revenu fiscal mensuel par Unité de Consommation

Trouver l'indicateur sur http://sig.ville.gouv.fr	**Trouver l'indicateur sur www.insee.fr**
(1) Taper le nom de la commune qui vous intéresse dans la barre de recherche « Par navigation » (2) Cliquez sur le nom de la commune dans les résultats (3) Cliquez sur l'onglet à droite « Données locales IRIS » (4) Dans la partie niveau de vie dans la colonne de gauche, vous pouvez alors cliquez sur « Médiane du revenu fiscal mensuel par UU ». Le tableau s'affiche.	(1) Cliquez sur « bases de données » puis sur « données locales » (2) Descendez et dans la section « Données détaillées localisées » cliquez sur « Accéder aux données » (3) Dans le tableau qui apparaît, cliquez sur la ligne « Revenus – Niveaux de vie – Patrimoine » (4) Descendez dans la section « Indicateurs de structure et de distribution des revenus » et cliquez sur l'année millésimée qui vous intéresse. (5) Dans la rubrique téléchargement, vous pouvez alors télécharger la base « IRIS pour la France métropolitaine et la Réunion ». Ouvrez le tableur qui apparaît « RFDU » (U comme Unité de consommation). (6) Dans l'onglet « Distribution – Unité de consommation », appliquez un filtre pour obtenir les données de la commune qui vous intéresse. (7) Dans la colonne L, vous avez la médiane du revenu fiscal mensuel annuel par U.C. Il vous suffit alors de diviser ce revenu par 12 pour obtenir le revenu mensuel.

Coût de la donnée : téléchargeable gratuitement.

Coût d'usage : Cet indicateur est appréhendable immédiatement.

Echelles de disponibilité

Carreau	IRIS	Commune	EPCI	Unité Urbaine	Département	Région	France métropolitaine
	✓	✓		✓			

Fréquence d'actualisation : Cet indicateur est actualisé tous les ans par la DGFIP.

Date de la dernière actualisation : 2010. Le millésime 2011 sera disponible fin 2014.

Signification de l'indicateur : Cet indicateur mesure les revenus déclarés au fisc (avant abattements) tout en tenant compte de la taille et de la composition des ménages. La médiane est la valeur du revenu fiscal partageant la population en deux groupes de tailles strictement égales. Il permet donc d'observer la pauvreté « monétaire », « financière », avant redistributions (prestations sociales et impôts).
Atout de l'indicateur : dans le temps, il permet de mesurer l'évolution des écarts entre le revenu médian d'une intercommunalité et celui des différents quartiers ou IRIS qui la compose.

Interprétation :
A Béthune en 2009, la médiane du revenu fiscal mensuel était de 1242€, c'est-à-dire que la moitié des foyers fiscaux de la commune avait un revenu fiscal mensuel inférieur à 1242€. Le quartier IRIS où cette médiane était la plus faible était « Mont Liebau » (834€) puis « Rue de Lille Faubourg d'Arras » (992€). L'IRIS a la médiane la plus élevée était « Pierrette Jardin public » (1563€).

Précautions de lecture
- Le revenu fiscal est avant redistribution : il ne peut pas être assimilé à un revenu disponible et ne permet donc pas de parler en termes de niveau de vie. L'approche par les revenus fiscaux tend donc à augmenter les inégalités observées entre territoires.
- Un même revenu fiscal médian par unité de consommation sur deux territoires peut signifier deux situations différentes : l'un très hétérogène et présentant des poches de pauvreté marquées, tandis que l'autre est au contraire relativement homogène.

Indicateur à croiser avec :

- Indicateurs liés au marché du travail (taux d'activité, taux de chômage, taux de temps partiel, structure des emplois occupés)
- familles monoparentales
- mobilité résidentielle
- Prestations sociales et autres indicateurs de revenus

Le taux de dépendance à 50% et à 100% aux prestations sociales

Bénéficiaires Caf : nombre d'allocataires Caf, distinction selon le mode de cohabitation, dont le revenu dépend à au moins 50 % ou 100 % des prestations sociales.

Trouver l'indicateur sur www.insee.fr	**Trouver l'indicateur sur http://sig.ville.gouv.fr**
(1) Cliquez sur « bases de données » puis sur « données locales » (2) Descendez et cliquez sur « Accéder aux données infra communales » (3) Cliquez sur la première section « Accéder aux données urbaines infra communales » (4) Sur la carte choisissez la région puis l'intercommunalité qui vous intéresse. (5) Descendez sur le tableau en bas de page et téléchargez le fichier excel « Bénéficiaires des prestations légales, source CAF » de la colonne IRIS. (6) Une fois dans le tableur, filtrez pour obtenir les données de la commune qui vous intéresse. (7) Vous pouvez alors rapporter le nombre d'allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations sociales (colonne T) ou le nombre d'allocataires dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales (colonne U) au nombre d'allocataires total (colonne H). Calcul à faire : (colonne T / colonne H) x 100 = taux de dép. à 50% (colonne U / colonne H) x 100 = taux de dép. à 100%.	(1) Sur ce site vous ne trouverez pas l'indicateur des dépendants à 100% des prestations sociales mais uniquement à 50% ou plus. (2) Taper le nom de la commune qui vous intéresse dans la barre de recherche « Par navigation » (3) Cliquez sur le nom de la commune dans les résultats (4) Cliquez sur l'onglet à droite « Données locales IRIS » (5) Dans la colonne de gauche, partie « Niveau de vie », cliquez sur « Part des allocataires CAF dont le revenu est constitué à plus de 50% par des prestations CAF ». Le taux apparaît, vous avez le choix entre données brutes et pourcentages.

Coût de la donnée : les données sont téléchargeables gratuitement.

Coût d'usage : les données sont brutes et nécessitent des calculs pour obtenir les taux de dépendance.

Echelles de disponibilité

Carreau	IRIS	Commune	EPCI	Unité Urbaine	Département	Région	France métropolitaine
	✓	✓		✓			✓

Fréquence d'actualisation : annuel.

Date de la dernière actualisation : 2012.

Signification de l'indicateur :
Le 1er indicateur rapporte le nombre d'allocataires CAF dont les revenus sont constitués à plus de 50% par des prestations versées par les CAF au nombre total des allocataires du territoire.
Le second rapporte le nombre d'allocataires dont les revenus sont constitués à 100% de prestations CAF au nombre total d'allocataires.

Interprétation (phrase-type)
Lecture: En 2011, 32,5 % des allocataires CAF résidant dans la commune disposaient de ressources composées pour plus de moitié par des prestations versées par les CAF.

Précautions de lecture
Cet indicateur cible vraiment les allocataires les plus modestes, c'est un indicateur de précarité.
On rappelle que l'allocataire désigne le responsable du dossier CAF pour l'ensemble de la famille.
Il est utile par exemple dans l'élaboration de l'analyse des besoins sociaux (ABS) des CCAS

Indicateur à croiser avec :
- Indicateurs liés au revenu
- Indicateurs liés au marché du travail
- La part des familles nombreuses
- Nombre de résidences principales par statut d'occupation (propriétaires, locataires, locataires HLM, à titre gratuit)

La part des actifs occupés ouvriers ou employés

Trouver l'indicateur sur www.insee.fr	Trouver l'indicateur sur http://sig.ville.gouv.fr
(1) Cliquez sur « bases de données » puis sur « données locales » (2) Descendez et cliquez sur « Accéder aux données infra communales » (3) Dans la section « Données à l'IRIS », cliquez sur « Bases de données et fichiers détail du recensement de la population 2010 » (4) Téléchargez la base de données infra communales « Activité des résidents » (5) Filtrez pour avoir la commune qui vous intéresse (6) Rapporter le nombre d'ouvriers actifs occupés 15-64 ans (colonne CB) + le nombre d'employés actifs occupés (colonne CA) au nombre d'actifs occupés 15-64 ans (colonne AK). Multipliez le résultat par 100. Vous obtenez la part des actifs occupés ouvriers ou employés.	(1) Taper le nom de la commune qui vous intéresse dans la barre de recherche « Par navigation » (2) Cliquez sur le nom de la commune dans les résultats (3) Cliquez sur l'onglet à droite « Données locales IRIS » (4) Dans la colonne de gauche, partie « Activité », cliquez sur « Part des actifs occupés ouvriers/employés » (5) Le tableau apparaît avec l'indicateur déjà calculé.

Coût de la donnée : la donnée est téléchargeable gratuitement.

Coût d'usage : la donnée peut être interprétée immédiatement via http://sig.ville.gouv.fr. Elle nécessite un calcul via www.insee.fr .

Echelles de disponibilité

Carreau	IRIS	Commune	EPCI	Unité Urbaine	Département	Région	France métropolitaine
	✓	✓	Téléchargeable sur www.observationsociale5962.org	✓			

Fréquence d'actualisation : selon le recensement de la population.

Date de la dernière actualisation : 2010.

Signification de l'indicateur :
La part des actifs occupés ouvriers ou employés rapporte chez les 15-64 ans le nombre d'ouvriers ou d'employés en emploi sur l'ensemble de la population active en emploi de cette classe d'âge.
Calcul à faire : (nombre d'ouvriers et d'employés des 15-64 ans / population active en emploi des 15-64 ans) x 100.

Interprétation :
A Avion en 2010, la part des actifs occupés ouvriers ou employés était de 70,9%.
Cette part était la plus faible dans l'IRIS « centre – parc des glissoires » (63,1%) et la plus élevée dans l'IRIS « cité des chemins d'Arleux ».

Précautions de lecture :
- Il s'agit bien de la part des ouvriers/employés parmi les actifs occupés, c'est-à-dire en emploi, les chômeurs et inactifs n'étant ici pas pris en compte.
-

Indicateur à croiser avec :
- Indicateurs liés au marché de l'emploi (taux d'activité, taux de chômage, taux d'emploi)
- Type d'activité des entreprises implantées sur le territoire
- Indicateurs de revenu (revenu fiscal médian, prestations sociales)
- Types de formations présentes sur le territoire

La part des 15-17 ans non scolarisés

Trouver l'indicateur sur www.insee.fr	Trouver l'indicateur sur http://sig.ville.gouv.fr
(1) Cliquez sur « bases de données » puis sur « données locales » (2) Descendez et cliquez sur « Accéder aux données infra communales » (3) Dans la section « Données à l'IRIS », cliquez sur « Bases de données et fichiers détail du recensement de la population 2010 » (4) Téléchargez la base de données infra communales « Diplômes - Formation » (5) Filtrez pour avoir la commune qui vous intéresse. (6) Pour obtenir la donnée brute : faites la soustraction : nombre de personnes de 15 à 17 ans (colonne P) – nombre de personnes scolarisées de 15 à 17 ans (colonne W). Pour obtenir la part en pourcentage, faite le résultat de cette soustraction divisé par colonne P multiplié par 100.	(1) Taper le nom de la commune qui vous intéresse dans la barre de recherche « Par navigation » (2) Cliquez sur le nom de la commune dans les résultats (3) Cliquez sur l'onglet à droite « Données locales IRIS » (4) Dans la colonne de gauche, partie « Activité », cliquez sur « Part des 15-17 ans non scolarisés » (5) Le tableau apparaît avec l'indicateur déjà calculé en pourcentage ou au choix le chiffre brut.

Coût de la donnée : la donnée est téléchargeable gratuitement.

Coût d'usage : la donnée peut être interprétée immédiatement via http://sig.ville.gouv.fr. Elle nécessite un calcul via www.insee.fr .

Echelles de disponibilité

Carreau	IRIS	Commune	EPCI	Unité Urbaine	Département	Région	France métropolitaine
	✓	✓		✓			

Fréquence d'actualisation : recensement de la population.

Date de la dernière actualisation : 2010.

Signification de l'indicateur : cet indicateur permet de connaître la part de non-scolarisés parmi les 15-17 ans sur un territoire.
Calcul à faire : personnes de 15 à 17 ans – personnes de 15 à 17 ans scolarisées = X
Puis : X divisé par personnes de 15 à 17 ans multiplié par 100.

Interprétation :
A Longuenesse en 2010, la part des 15-17 ans non scolarisés était de 6,7%, s'élevant jusqu'à 19,9% dans le quartier IRIS « centre-ville Bruyère ».

Précautions de lecture :

Indicateur à croiser avec :
- Part des 15 ans et plus non-diplômés
- Part des 15-64 ans ouvriers/employés
- Part des 15-64 ans cadres/professions intellectuelles supérieures
- Indicateurs liés au marché de l'emploi (taux de chômage, taux d'activité, taux d'emploi)
- Profil des entreprises présentes sur le territoire
- Indicateurs de revenu et de prestations sociales
- Familles monoparentales

La part des 15 ans et plus non diplômés (♂♀)

Trouver l'indicateur sur www.insee.fr	Trouver l'indicateur sur http://sig.ville.gouv.fr
(1) Cliquez sur « bases de données » puis sur « données locales » (2) Descendez et cliquez sur « Accéder aux données infra communales » (3) Dans la section « Données à l'IRIS », cliquez sur « Bases de données et fichiers détail du recensement de la population 2010 » (4) Téléchargez la base de données infra communales « Diplômes - Formation » (5) Une fois dans le tableur, filtrez pour avoir la commune qui vous intéresse. (6) Faites le calcul : population de 15 ans et + non scolarisée et sans diplôme (colonne AB) divisé par ensemble de la population de 15 ans et plus non scolarisé (colonne AA), le tout multiplié par 100. Cette part peut également être calculée uniquement pour les femmes ou les hommes grâce aux colonnes AI et AJ pour les hommes ou AQ et AR pour les femmes.	(1) Taper le nom de la commune qui vous intéresse dans la barre de recherche « Par navigation » (2) Cliquez sur le nom de la commune dans les résultats (3) Cliquez sur l'onglet à droite « Données locales IRIS » (4) Dans la colonne de gauche, partie « Activité », cliquez sur « Part des non-diplômés » (5) Le tableau apparaît avec l'indicateur déjà calculé en pourcentage ou au choix le chiffre brut.

Coût de la donnée : les données sont téléchargeables gratuitement.

Coût d'usage : la donnée peut être interprétée immédiatement via http://sig.ville.gouv.fr. Elle nécessite un calcul via www.insee.fr .

Echelles de disponibilité

Carreau	IRIS	Commune	EPCI	Unité Urbaine	Département	Région	France métropolitaine
	✓	✓		✓			

Fréquence d'actualisation : selon le recensement de la population.

Date de la dernière actualisation : 2010.

Signification de l'indicateur :
Cet indicateur rapporte la population de 15 ans et plus non scolarisée et sans diplôme à l'ensemble de la population de 15 ans et plus non scolarisée. Nombre d'individus de 15 ans et plus sans diplôme / Ensemble de la population des 15 ans et plus non scolarisés* (ou x) 100. Cet indicateur est également disponible de façon différenciée pour les femmes et les hommes.

Interprétation :
A Marly en 2010, la part des non-diplômés est de 17,2%. C'est dans le quartier IRIS Briquette que cette part est la plus élevée (23,3%), notamment pour les femmes (25,6% contre 20,8% pour les hommes).

Précautions de lecture :

Indicateur à croiser avec :
- Indicateurs liés à la formation (15-17 ans non scolarisés, part des hauts niveaux de formation)
- Indicateurs liés aux CSP (Part des ouvriers/employés, part des cadres/professions intellec. Sup.)
- Indicateurs liés au marché de l'emploi (taux de chômage, taux d'emploi, taux d'activité)
- Indicateurs liés au profil des entreprises du territoire (Nombre et type d'activité des entreprises)

Le statut d'occupation des logements

Trouver l'indicateur sur www.insee.fr	Trouver l'indicateur sur http://sig.ville.gouv.fr
(1) Cliquez sur « bases de données » puis sur « données locales » (2) Descendez et cliquez sur « Accéder aux données infra communales » (3) Dans la section « Données à l'IRIS », cliquez sur « Bases de données et fichiers détail du recensement de la population 2010 » (4) Téléchargez la base de données infra communales « Logement ». (5) Une fois dans le tableur, filtrez pour avoir la commune qui vous intéresse. (6) Vous obtenez alors les données brutes du nombre de résidences principales (colonne N), du nombre de résidences principales occupées par propriétaires (colonne AT), du nombre de résidences principales occupées par locataires (colonne AU), du nombre de résidences principales HLM louées vides (colonne AV), du nombre de résidences principales logé gratuitement (colonne AW). Vous pouvez ensuite si vous le souhaitez transformer ces chiffres bruts en pourcentages.	(1) Taper le nom de la commune qui vous intéresse dans la barre de recherche « Par navigation » (2) Cliquez sur le nom de la commune dans les résultats (3) Cliquez sur l'onglet à droite « Données locales IRIS » (4) Dans la colonne de gauche, partie « Niveau de vie », cliquez sur « Résidence principale par statut d'occupation ». (5) Le tableau apparaît avec l'indicateur déjà calculé en pourcentage ou au choix le chiffre brut.

Coût de la donnée : les données sont téléchargeables gratuitement.

Coût d'usage : la donnée peut être interprétée immédiatement via http://sig.ville.gouv.fr .Elle nécessite un calcul via www.insee.fr .

Echelles de disponibilité

Carreau	IRIS	Commune	EPCI	Unité Urbaine	Département	Région	France métropolitaine
	✓	✓		✓			

Fréquence d'actualisation : selon le recensement de la population.

Date de la dernière actualisation : 2010.

Signification de l'indicateur : Cet indicateur permet de distinguer 4 types de statuts d'occupation des résidences principales sur un territoire : propriétaire, locataire, locataire HLM, logé gratuitement. Il permet de connaître la vocation des logements du territoire.

Interprétation :
A Seclin en 2010, 58,7 % des résidences principales étaient habitées par un propriétaire, 40% de locataires, 22,6 % de locataires HLM et 1,3 % de personnes logées à titre gratuit.

Précautions de lecture :
- Cet indicateur ne couvre que les logements représentant une résidence principale

Indicateur à croiser avec :
- Nombre de logements
- Typologie des logements (maison ou appartement, confort, superficie, nombre de pièce)
- Taille des ménages, familles monoparentales
- Indicateurs de revenus et de prestations sociales

Le nombre de médecins généralistes pour 1000 habitants

Trouver l'indicateur sur http://sig.ville.gouv.fr	**Trouver l'indicateur sur www.insee.fr**
(1) Taper le nom de la commune qui vous intéresse dans la barre de recherche « Par navigation » (2) Cliquez sur le nom de la commune dans les résultats (3) Cliquez sur l'onglet à droite « Données locales IRIS » (4) Dans la colonne « Tableaux disponibles » à gauche, cliquez sur « Niveau de vie » (5) Toujours dans cette colonne, cliquez sur « Nombre de médecins généralistes pour 1000 habitants » (6) Le tableau des données par nom d'IRIS apparaît, et vous avez le choix entre données brutes ou pourcentages (boutons grisés en haut à droite) (7) Vous pouvez « Télécharger les données du tableau » grâce au lien qui s'affiche sous le tableau.	(1) Cliquez sur « bases de données » puis sur « données locales » (2) Descendez et cliquez sur « Accéder aux données infra communales » (3) Descendez sur la section « Données à l'IRIS » et cliquez sur « Personnels et équipements de santé » (4) Cliquez sur « Nombre de fonctions médicales et paramédicales » (5) Cliquez sur « Téléchargez la base au niveau IRIS » (6) Appliquez un filtre dans le tableau pour avoir uniquement les données de la commune qui vous intéresse.

Coût de la donnée : les données sont téléchargeables gratuitement.

Coût d'usage : les données chiffrées sont appréhendables immédiatement pour interprétation. En revanche un Système d'Information Géographique est nécessaire pour les cartographier.

Echelles de disponibilité

Carreau	IRIS	Commune	EPCI	Unité Urbaine	Département	Région	France métropolitaine
	✓	✓	Additionner les données brutes des communes	✓			

Fréquence d'actualisation : Selon l'actualisation de la base permanente des équipements (annuelle).

Date de la dernière actualisation : 2013.

Signification de l'indicateur :
Cet indicateur permet d'analyser la « démographie médicale » du territoire, c'est-à-dire la densité de médecins (en l'occurrence généralistes) qui y exercent. Point de vigilance : cette donnée ne donne en aucun cas une information sur l'état de santé des habitants, mais bien sur la « démographie médicale » du territoire.
Médecins "généralistes", y compris médecins non-spécialistes ayant une compétence particulière (acupuncteurs, homéopathes, allergologues, gynécologues ...)

Interprétation (phrases-type) :
A Hénin – Beaumont en 2012, les IRIS zone d'activités Montigny et Centre concentrent respectivement 7 et 8 médecins généralistes. 3 médecins exercent dans l'IRIS Beaumont, 2 à « le bord des eaux », 1 à Pasteur et 1 à l'abbaye. Les quartiers IRIS centre administratif, les hauts marches, la gare, sud-ouest et zone artisanale cité de croix n'ont pas de médecins généralistes.
On comptait en 2012 8 médecins généralistes pour 1000 habitants.

Précautions de lecture et autres indicateurs devant être croisés avec cet indicateur :

- Le nombre de médecins généralistes pour 1000 habitants n'a de sens que s'il est rapporté aux heures de présence de ces médecins (le médecin du territoire est-il là plusieurs jours par semaine ou propose-t-il seulement une permanence de deux heures par semaine ?)

- Cet indicateur est également à rapporter à l'âge des médecins du territoire : s'ils ont plus de 55 ans, cela signifie leur départ à venir et il convient d'avoir conscience de ce phénomène pour une approche prospective.
- Il est indispensable d'avoir une vision communale voire à l'échelle de l'agglomération de cet indicateur : en effet, les habitants ne consultent pas systématiquement le médecin généraliste qui exerce dans leur quartier « IRIS »

Flux mobilité domicile travail (recensement – INSEE) : échelle commune

Trouver l'indicateur sur www.insee.fr
(1) Cliquez sur « bases de données » puis sur « données locales » (2) Descendez et cliquez sur « Accéder aux données infra communales » (3) Dans la section « Données à l'IRIS », cliquez sur « Bases de données et fichiers détail du recensement de la population 2010 » (4) Téléchargez la base de données « Mobilités professionnelles (déplacements domicile - lieu de travail) » (5) Dans la feuille de calcul qui apparaît vous pouvez voir combien de roubaisiens actifs occupés travaillent dans leur propre commune (ici exemple de Roubaix). Rendez-vous ensuite dans la feuille de calcul « FLUX<=100 ». Filtrez pour avoir les données qui concernent la commune choisie. (6) Vous obtenez alors le nombre d'habitants qui va dans travailler dans chaque ville voisine.

Coût de la donnée : les données sont disponibles gratuitement.

Coût d'usage : les données sont facilement appréhendables.

Echelles de disponibilité

Carreau	IRIS	Commune	EPCI	Unité Urbaine	Département	Région	France métropolitaine
		✓					

Fréquence d'actualisation : selon le recensement de la population.

Date de la dernière actualisation : 2010.

Signification de l'indicateur : cet indicateur permet de savoir dans quelle commune les habitants actifs occupés d'une commune travaillent.

Interprétation :
En 2010, 43% des Roubaisiens actifs occupés travaillent à Roubaix. Ils travaillent ensuite majoritairement à Lille (10,3%), Tourcoing (6,3%), Villeneuve d'Ascq (5,3%), Wattrelos (3,5%) et Croix (2,9%). Les 28,7% restants se répartissent entre 17 autres communes voisines, de la métropole lilloise.

Précautions de lecture :

Indicateur à croiser avec :
- Profil CSP des habitants
- Profil et type d'activité des entreprises présentes sur le territoire
- Type d'emplois occupés (temps pleins ou partiels, précaires ou CDI…)
- Indicateurs de revenus et de prestations sociales.

Mobilité résidentielle

Pour trouver l'indicateur sur www.insee.fr
(1) Cliquez sur « bases de données » puis sur « données locales » (2) Descendez et cliquez sur « Accéder aux données infra communales » (3) Dans la section « Données à l'IRIS », cliquez sur « Bases de données et fichiers détail du recensement de la population 2010 » (4) Téléchargez la base de données « mobilités résidentielles » (disponible à partir de 2015) (5) En attendant la disponibilité de cet indicateur, vous pouvez vous référer au guide évoqué ci-dessous.

Coût de la donnée : les données seront téléchargeables gratuitement à partir de 2015.

Coût d'usage : ces données sont appréhendables immédiatement.

Echelles de disponibilité

Carreau	IRIS	Commune	EPCI	Unité Urbaine	Département	Région	France métropolitaine
		✓					

Fréquence d'actualisation : selon le recensement de la population.

Date de la dernière actualisation : à partir de 2015, publication des données millésimées 2011.

Signification de l'indicateur : cet indicateur permet de savoir dans quelle commune logeait un habitant quelques années auparavant. Il permet notamment d'apporter des éléments sur la fluidité d'un parc, la mobilité de la population, les effets de la mobilité résidentielle sur la situation sociale et économique du peuplement du quartier, sur les itinéraires résidentiels (et en creux leurs blocages) ou encore sur l'origine géographique et la destination des habitants qui déménagent.

Interprétation :
En 2010, 2514 habitants de la commune résidaient déjà dans la commune l'année précédente.
21 habitants venaient d'une commune voisine.

Précautions de lecture :

- En 2014, le CEREMA a réalisé pour le compte du ministère du logement un guide qui permet de mieux étudier les mobilités résidentielles à partir des différentes sources statistiques disponibles. Retrouvez ce guide en téléchargement au lien suivant :

http://www.cete-nord-picardie.developpement-durable.gouv.fr/des-sources-et-methodes-pour-a822.html

- La question posée aux habitants dans le cadre du recensement de la population a changé récemment. Les données millésimées 2011 seront donc disponibles à partir de 2015.

Indicateur à croiser avec :

- Indicateurs liés au logement (âge du parc, type de logement…)
- Indicateurs liés au marché de l'emploi (chômage…) et au revenu (revenu fiscal médian, prestations sociales)

Un indicateur Composite

En attendant la création d'un indicateur composite à l'échelle infra communale (travail en cours IREV – Conseil régional dans le cadre du forum permanent), nous vous proposons d'intégrer dans votre observation du territoire l'indicateur « **IDH4** » qui existe à l'échelle communale et qui permet une comparaison régionale et nationale.

Note D2DPE n°24, novembre 2009
www.prospective.nordpasdecalais.fr

« L'IDH4 reprend les trois grandes dimensions de l'IDH : la santé, l'éducation et le niveau de vie, à savoir la capacité à bénéficier d'une vie longue et saine, la capacité d'accès à l'éducation et aux connaissances et enfin la possibilité d'accéder aux ressources matérielles indispensables pour atteindre un niveau de vie décent.

La différence entre l'IDH4 et sa version traditionnelle repose sur le choix des variables permettant de refléter ces dimensions:
- La capacité à bénéficier d'une vie longue et saine est exprimée par «l'indice comparatif de mortalité»;
- La capacité d'accès à l'éducation et aux connaissances est traduite par le « pourcentage de la population adulte diplômée»;
- Enfin, la capacité d'accès aux ressources matérielles indispensables pour atteindre un niveau de vie décent est représentée par le «revenu fiscal médian par unité de consommation ».

Cette déclinaison communale de l'Indicateur de Développement Humain (ndlr pour la région Nord – Pas-de-Calais) aboutit à une cartographie très parlante avec notamment une forte opposition entre deux zones géographiques : l'ancien bassin minier, caractérisé par un IDH4 très faible (inférieur à 0,3 pour de nombreuses communes) et l'agglomération lilloise où de nombreuses communes ont un IDH4 supérieur à 0,8. Comparé à la seule analyse monétaire de la pauvreté, le calcul de l'IDH4 permet ainsi de mettre en évidence le retard non négligeable de l'ancien bassin minier par rapport à d'autres territoires comme l'Avesnois, pourtant lui aussi en difficulté. »

Observation des territoires de la Politique de la ville : quels autres outils pour aller plus loin ?

Données disponibles gratuitement :

Sur www.irev.fr : cliquez sur le 2ème onglet « La politique de la ville en région » puis sur « Les territoires ». Choisissez le territoire (intercommunalité) qui vous intéresse. Vous obtenez alors un portrait de l'intercommunalité, de ses dispositifs Politique de la ville, des personnes référentes sur le territoire, etc.

Sur www.irev.fr/article/rapport-d%C3%A9tude-agglom%C3%A9rations-loupe : une étude qui fait le panorama de la pauvreté en région, à l'échelle précise du carreau (millésime 2011). Vous pouvez télécharger une carte carroyée par unité urbaine.

Sur www.irev.fr/article/fiche-outil-irevinsee-acc%C3%A9der-donn%C3%A9es-infracommunales-sur-site-linsee-nord-pas-calais : retrouvez une fiche outil synthétique permettant de retrouver les très nombreuses données infra communales mises à disposition sur le site de l'INSEE.

Sur https://sig.ville.gouv.fr : tapez le nom de votre territoire dans la barre de recherche. Choisissez la bonne collectivité locale dans la liste qui apparaît. Vous arrivez alors sur une page synthèse où vous pouvez télécharger des documents liés au territoire (documents contractuels, fiches d'expérience…), une cartographie de la géographie prioritaire sur le territoire, etc.

Sur www.insee.fr : retrouvez pour chaque ex ZUS une fiche portrait. Pour cela cliquez sur « base de données » > données locales > accédez aux données infra communales > accédez aux données urbaines infra communales > cliquez sur votre région > choisissez votre agglomération > cliquez sur la fiche de synthèse de la ZUS qui vous intéresse.

Sur www.observationsociale5962.org : la plate-forme de l'observation sociale 59/62 est un outil partenarial (Etat, Région, Départements du Nord et du Pas-de-Calais, CAF, CARSAT et ARS) qui vise à produire une connaissance partagée et utile aux acteurs des champs social et médico-social. Il est notamment possible d'y trouver une sélection d'indicateurs à l'échelle de l'EPCI (rubrique indicateurs sociaux). A noter : une partie du site devrait être rénovée début 2015.

Sur www.ville.gouv.fr/?contrats-de-ville-des-donnees-pour le ministère de la Ville met en ligne certaines données iris (une partie sexués et une partie complémentaire) déjà calculées, par EPCI.

Prestations payantes :

Le « diaf rp » (chiffres issus du recensement) est un service proposé par l'INSEE moyennant paiement dans le cadre d'une convention de partenariat, qui consiste à remettre à l'utilisateur des données issues du recensement sur une zone infra communale tracée par l'utilisateur à l'aide d'un outil de cartographie. Il est ainsi possible de demander des indicateurs à l'échelle d'un quartier règlementaire précis.

Contacter l'IREV :

Institut Régional de la Ville, centre de ressources politique de la ville en Nord – Pas-de-Calais.
03.20.25.10.29
contact@irev.fr
www.irev.fr

IREV, bâtiment Arboretum (7ème étage)
135 boulevard Paul PAINLEVE
59000 LILLE